

Estimez-vous que ces trois objectifs sont adéquats ?

40 réponses



Si vous avez coché la première ou la deuxième réponse ci-dessus, merci de préciser vos attentes

6 réponses

Les trois objectifs mettent en scène le binôme habitant/habitat. C'est important de mettre en perspective l'être et le lieu, mais c'est assez statique et la question de la finalité n'est pas posée. Il manque la dimension dynamique du faire. Le binôme se transformerait en un trinôme, ou trépied, paradoxalement plus stable: habitant/habitat/activité. Il est concevable qu'il est plus difficile de conceptualiser ce tryptique en introduisant la dimension dynamique mais cela densifierait le sens à la démarche. Dérouler par la suites les différents projets d'activité, ne suffit pas. Il faut que cela apparaissent au cœur de la philosophie de l'imagination d'un futur aménagé de notre communauté villageoise illustrée par les objectifs.

Les personnes accueillies doivent pouvoir disposer d'un emploi dans une distance raisonnable. En particulier la municipalité doit soutenir des projets d'installation d'open- space adaptés au télétravail pour accueillir une population jeune et qualifiée. L'organisation d'un marché ne me paraît pas être un objectif, mais un moyen a long terme de répondre à une demande, si elle existe.

Il faudra du neuf et du réhabilité

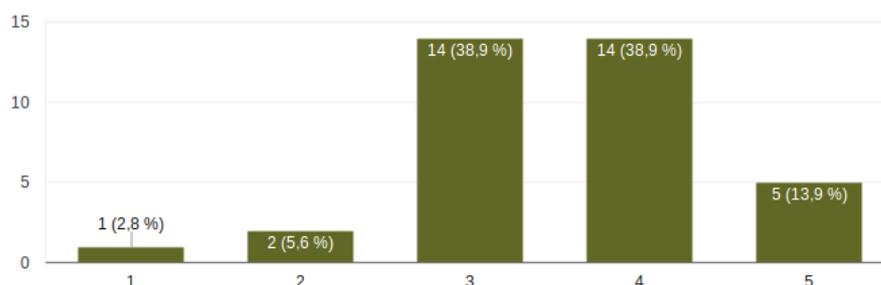
Tenir un peu plus compte de la spécificité locale

Favoriser le maintien de la population - surtout jeune - existante

La création d'un atelier de réparation mécanique. Peut-être sur le "modèle" de la boulangerie...création par la mairie et mise en location ou en gérance. C'est le plus grand "Manque" actuel sur la commune, d'autant plus avec un éventuel agrandissement de la population.

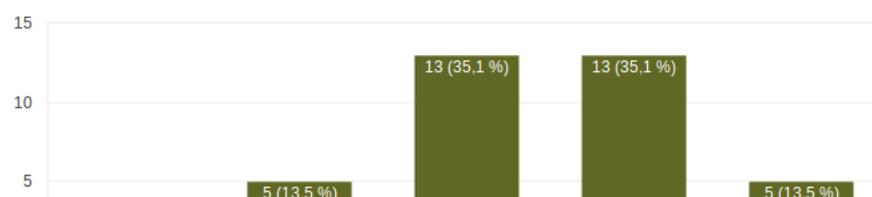
Objectif: + 60 habitants en 2030: ce chiffre vous paraît-il convenir - indiquez votre degré de satisfaction

36 réponses



Objectif: + 30 logements en 2030: ce chiffre vous paraît-il convenir - indiquez votre degré de satisfaction

37 réponses



Si vous souhaitez nous faire part d'autres observations sur les trois objectifs chiffrés, c'est ici ...

12 réponses

Objectif: 5 à 10 (ambitieux) entreprises artisanales à installer (cf ZA)

la venue de nouveaux habitants nécessite des perspectives de création d'emplois, dans quels secteurs les Logements de qualité (voir ailleurs la concurrence), prévoir des emplois

Insister plus sur l'utilisation des logements existants. Tenir compte de la précarité des habitants de la région en favorisant le recours à un habitat léger abordable. Une bonne partie de cette population cherche probablement plus à être autonome plutôt qu'à dépendre des institutions via des aides ou des logements subventionnés.

C'est des réponses difficiles. 30 logements : neufs? restaurations du bâti ancien ? Habitats groupés ? --50% de consommation d'espace me semble insuffisant, vue le mitage actuel.

60 personnes de plus, pourquoi pas. Mais 60 résidents permanents, pari difficile à tenir par rapport au travail

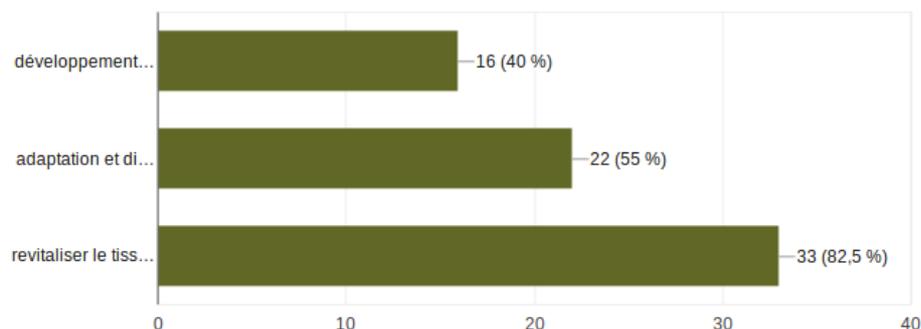
il manque une case "ne se prononce pas": comment en effet pouvoir prévoir à combien porter une population qui soit stable et active, sans connaître les possibilités de job qui ne sont pas indéfinies, entre autres.. sachant aussi que le télétravail peut aider mais pas tout résoudre et n'est pas toujours possible ; enfin, si les anciens agriculteurs n'ont pas été renouvelés, c'est bien qu'une question spécifique à ce pays se pose.
par ailleurs, l'habitat recherché dans ce type d'endroit, par les personnes susceptibles de s'installer est en grande majorité l'habitat individuel

Axe 1 : accueillir de nouveaux habitants et dynamiser la vie communale :

- développement du parc des résidences principales
- adaptation et diversification de l'offre en logements
- revitaliser le tissu bâti existant / densifier

Cochez les propositions qui vous agrément

40 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cet axe ?

12 réponses

- Inciter les propriétaires de logements vides à vendre ou louer leur logement**
- Les personnes peuvent souhaiter vivre au village ou hameau ou bien vivre en pleine nature avec jardin voire piscine ...
- Ne pas oublier que les résidences secondaires constituent une part très importante au niveau de la commune et qu'il convient de les maintenir et d'en tenir compte.**
- (re)constituer un patrimoine foncier communal pour avoir un volant d'intervention pour des projets collectifs (ce n'est peut-être pas l'endroit pour cette proposition).
- Le chiffre du nombre d'habitants (proche de celui de la liste électorale) ne reflète pas du tout celui de la population résident effectivement et économiquement à temps plein.
- Je réponds positivement à ces trois questions, avec la conviction qu'il faut mettre fin au mitage des maisons individuelles, par exemple le long de la route de Vialas à Nojaret.
- respect d'architecture local**
- Penser à l'habitat léger comme solution "bon marché" et adaptée à une population en situation de précarité désirant être autonome.
- ouvrir à la construction des zones desservies en réseaux pour encourager les jeunes à s'y installer**
- Dans le cas de constructions neuves mettre en évidence les avantages structurels et esthétiques d'un habitat groupé.
- l'objectif +60 habitants est souhaitable, mais rien n'est dit sur la façon d'y parvenir... le PADD insiste sur les conséquences de cet accroissement, mais pas sur les moyens pour l'atteindre. N'est ce pas un vœu pieux ?
- on ne peut préjuger des souhaits des personnes susceptibles de venir s'installer, d'autant qu'on ne sait pas si ce sont des actifs, des retraités, des artisans etc....

Trouver un autre local plus grand pour le multiservice qui fera poste+ épicerie+boucherie + crèmerie

Implantation d'un commerce multiservices 7/7jrs

Je ne comprend pas le sens de ; " Mixité fonctionnelle" ?.

Les plus grands manques sont les absences d'artisans du bâtiment et de la mécanique (au risque de me répéter!) .

Les activités commerciales ne se situent pas uniquement de ce côté de la rue principale, aux Esparnettes!.

Certaines animations peuvent apporter des nuisances à d'autres commerces.

Renforcer la pérennité des commerces existants et ne pas les mettre en difficulté par des activités commerciales saisonnières. Attention, malgré tous les efforts que la collectivité peut faire, Vialas ne sera pas en terme d'attractivité le Pont de Montvert

les modes de consommation ont changé, et les commerces de base ont disparu; ceux qui subsistent ne sont pas forcément fréquentés par les habitants...

la création d'une zone artisanale est à exclure, développer le marché hebdomadaire peut être envisagé, à condition que les habitants "jouent le jeu"...., idem pour les commerces ambulants

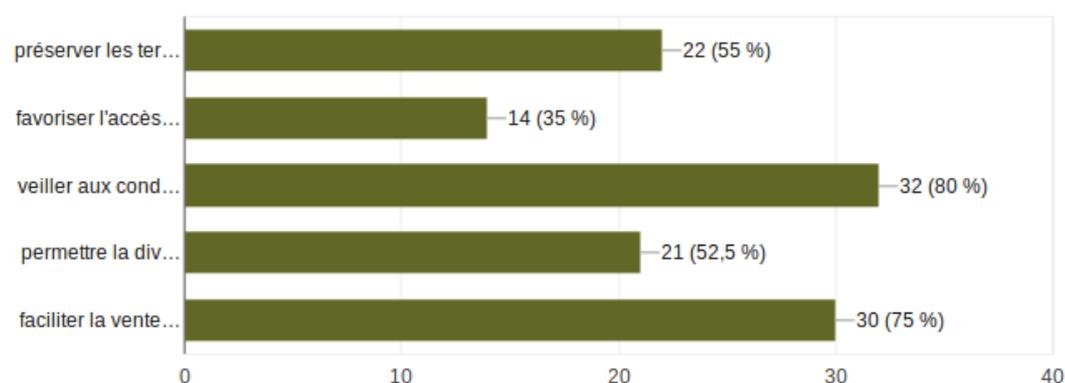
les projets de déviations et de parkings paraissent quelque peu démesurés au regard des difficultés assez relatives de circulation et de parkings qui ne durent guère qu'une petite quinzaine de jours en été (plus précisément autour du 15/8, car même au 14/7 l'affluence est maigre); les abords du village risquent de plus d'être défigurés, et cela enlèvera encore de la "verdure".

Soutenir les activités agricoles :

- préserver les terres agricoles
- favoriser l'accès au foncier
- veiller aux conditions de viabilité (eau, accès, etc)
- permettre la diversification (agritourisme, bois-énergie, etc)
- favoriser la vente directe et les circuits courts

Soutenir les activités agricoles. Cochez les propositions qui vous agréent.

40 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

10 réponses

Venir à Vialas pour habiter un F2 sans jardin, c'est peu alléchant. Mais s'il était possible d'adjoindre au F2 un terrain forcément hors du village, ça ouvre des possibles de culture, d'apiculture ou autre.

En plus de l'eau, ne pas oublier l'assainissement.

Pas de proposition concrète mais une méthodologie. Il y a l'inventaire des ressources existantes ET potentielles (pas seulement naturelles), puis l'inventaire des talents et savoir-faire locaux pour exploiter ces ressources. Ce principe de réalité ne doit pas brider l'imagination et l'innovation. Par exemple, l'arrivée prochaine de la fibre optique va permettre le développement d'activités nouvelles. Lesquelles? Comment les accompagner (centre de ressources, chercher des alliés objectifs si Stéphane Richard est toujours à la tête d'Orange, etc.)?

Investir financièrement dans le nettoyage des rives de nos rivières et torrents afin de réduire la consommation naturelle d'eau par la végétation. Un budget quasi équivalent, hélas engloutit dans un projet de réhabilitation d'un site industriel sans aucun avenir de retombées économiques touristiques pour le commerce local !

Il y a en fait une contradiction entre les deux premières questions, car favoriser l'accès au foncier à Vialas signifie plus de mitage, et non le développement de l'agriculture !

Sur ce dernier point, le questionnaire est un ramassis de bonnes intentions : où sont concrètement les activités agropastorales ? Elles se sont éteintes à Vialas il y a cinquante ans, mis à part un élevage de chèvres ou d'ânes ici ou là. Qu'envisagez-vous concrètement, de quel "agropastoralisme" s'agit-il ?

Je ne sais pas ce que veut dire "la vente directe et les filières courtes"!

des fermes productives et rentables sur petite échelle

développer la filière châtaigne. production de fromage de chèvre sur la commune + vente de lait, de beurre, de fromage de vache sur la commune, élevage de mouton, installation d'un paysan qui fournirait la commune en légume. Elevage de poules pondeuses.

Préserver la ressource eau.

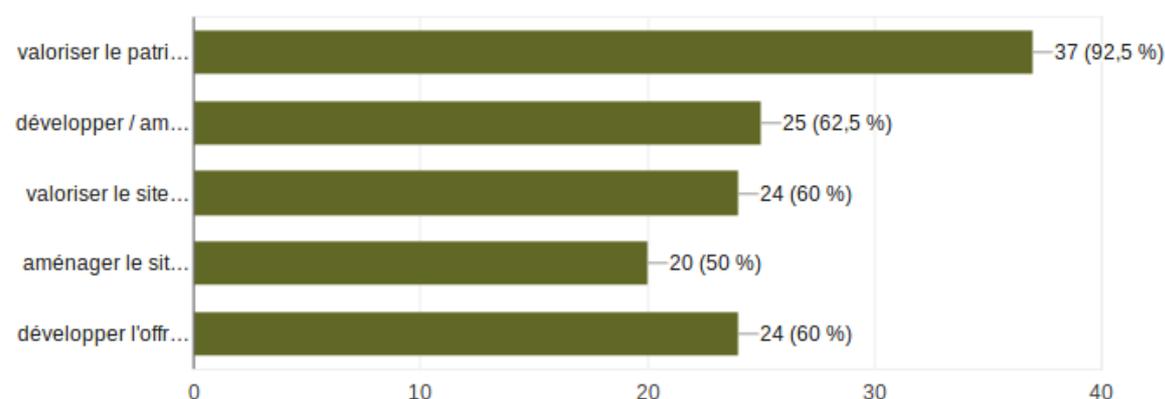
pour avoir une activité agricole rentable, encore faut-il avoir de l'eau; toutes les installations, béals, etc...qui existaient autrefois et permettaient la culture ont été détruits par notamment la construction des routes, ou ne sont plus entretenus ; avec la loi sur l'eau, de plus, on ne peut profiter de l'eau des ruisseaux; enfin, la plupart des terrains autrefois cultivés ou les pâturages ne sont accessibles qu'à pied; enfin, les "traversiers" (nommés bancels ici), nécessitent un entretien coûteux et sont détruits par les sangliers.
le problème de l'eau est également crucial pour l'élevage caprin et ovin, seul possible ici.

Développer le tourisme et les activités de pleine nature :

- valoriser le paysage naturel (sentiers, baignades, paysages, etc)
- développer / aménager les sites sensibles
- valoriser le site du Bocard
- aménager le site de La Plagette
- développer l'offre d'hébergement.

Développer le tourisme et les activités de pleine nature. Cochez les propositions qui vous agréent.

40 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

15 réponses

Déjà bien entretenir les sentiers existants sans en créer d'autres. Limiter, voire interdire la circulation motorisée sur certains sentiers (comme par exemple le tour de Montclar) sauf aux ayants droits (à définir mais comprenant les chasseurs).

Ne pas oublier qu'en été la population est multipliée par un facteur important surtout si en plus on fait venir de nombreux touristes. Ce point devra être pris en compte lors du dimensionnement des différents réseaux (eau, assainissement, EDF, téléphone, internet...)

Le minéral, le végétal et l'eau constituent la trilogie indissociable et gagnante de notre patrimoine et de son irrésistible aménité et attractivité. L'entretien des sentiers devrait s'accompagner de l'inventaire de lieux intéressants où l'on pourraient restaurer et mettre en valeur, ici un béal, là une boutade entouré de son écrin de verdure, etc.

Il faut peut être passer a autre chose que la trempette ancestrale dans une eau parfois de quantité et de qualité réduite. Aménager le site de la Plagette oui, mais avec l'ambition d'en faire un vrai site de baignade comme cela existe dans les Gardons.

Tout à fait d'accord pour les sentiers , auxquels il faut rendre leur vraie largeur, car souvent ce sont de vraies voies muletières. A la Plagette, il faut veiller à la propreté; les installations doivent rester discrètes.

D'accord à 100%

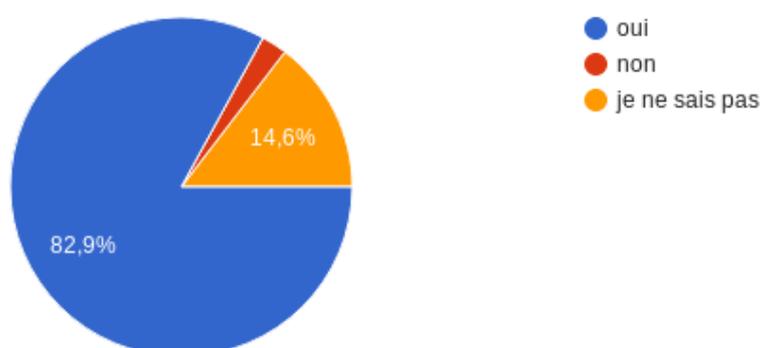
enlever les clotures

Gîte d'étape pour randonneur et grimpeur (site escalade) coût peu élevé
Eviter les dépenses "somptuaires" et ne pas sur-évaluer les retombés touristiques. Ne pas oublier que TOUS les villages de toutes les régions rurales ciblent les mêmes touristes et, de façon générale, les mêmes classes moyennes.
Développer une offre de pratique sportive de pleine nature peu consommatrice en infrastructure (sentier de rando, vtt, escalade)
aménager légèrement pas de grosses infrastructures
Effectivement, développer l'entretien des sentier pédestres et ré-ouvrir les sentiers abandonnés devenus impraticables.
Attention à ne pas transformer la campagne en zone périurbaine, mettre tables et poubelles ne fait que passer le message que la nature doit être organisée en fonction de soit disant besoins. Pourquoi ne pas plutôt demander aux gens de gérer leurs poubelles et d'amener leurs pliants s'ils veulent s'asseoir plutôt que de leur dire là où ils doivent s'asseoir. C'est quoi développer les sites sensibles?
1/ valoriser c'est aussi éviter des aménagements en contradiction et souvent d'utilité furtive (peu de jours, peu d'usagers) 2/aménager doit s'accompagner de "protéger" (durabilité) 4/Offre de logemnt: les gîtes occupent le bon standing, reste à favoriser le familial et social: loc Privée existe, hôtellerie peut être à relancer, surtout plusieurs petits CAMPINGS NATURES- rivière ou départ rando ou transit; station caravaning itinérant éviter caravaning permanent.
valoriser les entiers, oui
aménager le site du Bocard: a priori, cela parait être déjà mis en oeuvre.
La baignade en Lozère est sympa par son côté nature; trop d'aménagements anéantiront les aspects naturels , favoriseront le camping sauvage et les nuisances qui l'accompagnent parfois; . il y a déjà des parkings à la Planche et la Plagette a été aménagée en préservant le côté nature.
la création d'un camping, d'un gîte rural aideraient très certainement au développement du tourisme ; donc développement de l'offre d'hébergement touristique, oui, mais de qualité

Faciliter le télé-travail

Faciliter le télé-travail.

41 réponses

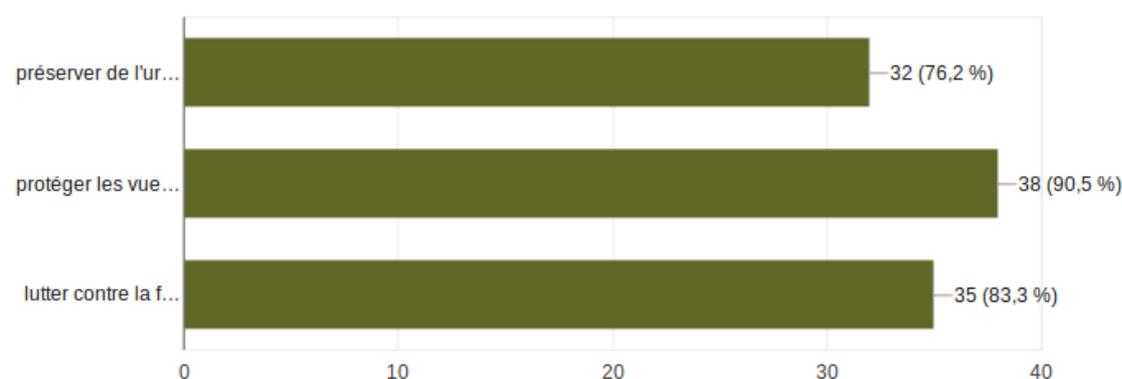


Axe 3 : préserver le cadre de vie, les paysages et les milieux naturels :

- préserver de l'urbanisation les sites et les espaces de valeur
- protéger les vues remarquables
- lutter contre la fermeture des espaces et la pression des résineux.

Préserver les paysages naturels. Cochez les propositions qui vous agrément.

42 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

11 réponses

Limiter la progression de la forêt, en particulier celle des résineux est urgente.

Veiller à maintenir la propreté chimique, biologique et esthétique de la nature. En particulier il est impératif que Vialas et ses environs ne soient plus un dépotoir pour voitures et autres épaves... !!!!

Vues remarquables en descendant du col de la Croix-de-Berthel entre Saint-Maurice et en aval de Soleyrols. Végétation à couper à droite de la route pour dégager la vue (Ventoux, Alpes, Castellas, la vallée du Luech)

Nous avons la chance d'avoir un site exceptionnel il est important de le protéger.

Pas de propositions concrètes mais des considérations qui mettent en perspective la tension dynamique de la nature et des sociétés rurales. L'inscription des Cévennes/Causse au patrimoine de l'Unesco récompense un patchwork d'espaces ouverts/fermés façonnés depuis des siècles par les sociétés qui s'y sont succédées pour créer ce paysage singulier. L'incroyable vitalité de nos Cévennes et leurs capacités à créer de la biomasse font que c'est une lutte sans fin pour maintenir le costume d'Arlequin qu'est notre paysage ouvert/fermé. Nos antécédents y arrivaient car, bon gré, mal gré, ils formaient des communautés solidaires pour faire face à la vitalité et parfois la violence de la nature. Que notre communauté contemporaine soit ou non solidaire est une autre histoire mais néanmoins une question qui se pose pour faire face aux défis qui se dressent devant nous. En bref, conserver ce fragile équilibre qu'est notre inscription raisonnée dans cette terre cévenole devrait être un objectif commun mais aussi l'affaire de tout un chacun.

Remarque déjà faite sur le travail à réaliser contre la fermeture des torrents et rivières.

lutter contre la fermeture des espaces et la pression des résineux, mais aussi surveiller le re-boisement en polyculture

restauration des châtaigneraies (élagage, murs..)

supprimer le bloc actuel mairie cantine collège

1/ Entre autres, les rares liaisons vertes et eaux qui animait un bourg minéralisé, serré et asphalté; sauvegarder les entrées, échappées et les jardins de proximité tels les potagers audessus rue haute et en dessous rue basse et rte vers cimetièrè.

2/OUI, à défaut de la présence d'une rivière dans le bourg, il faut valoriser le besoin de s'arrêter pour contempler les PANORAMAS & TRENZE (place, terrasse Pagés, la MTL, chemin cimetièrè et Vignes...ou de susciter une marche vers un site proche (ex.Cascade Gourdouze ou vue des PLOS..)

3/OUI, mais étant une action couteuse et sur des domaines privés, il reste à motiver des actions bénévoles concertées et réparties, de sensibiliser proprio. , membres d'usagers (chasse pêche, randonneurs campeurs, sportifs ... bonnes opportunités pour le VIVRE-ENSEMBLE (ex. bocard)
à planifier par axes et rayons abordables au début et progresser de proche en proche; Qq. aides financières seront nécessaires pour encourager ou traiter des points nécessitant des pro.équipés (ex:engin de levage ou élagage, main d'oeuvre contrat vert...) Cela exige de fidéliser les amitiés et régulariser les entretiens.

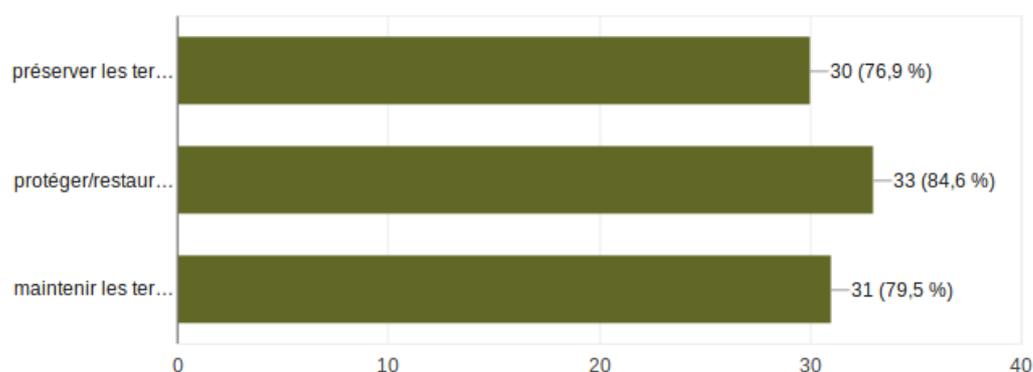
personnellement, je suis très réservée sur l'escalade du Trenze, dont j'ai entendu dire depuis des générations qu'il était dangereux (sans compter le passage par des propriétés privées) et donc le risque d'endommager un patrimoine naturel;
par contre, l'aménagement de sentiers de balades est positif, le capital nature étant l'une des principales qualités de Vialas

Préserver les terres agricoles de l'urbanisation :

- préserver les terres de valeur agronomique ou économique
- protéger/restaurer les traversiers
- maintenir les terres de pâture et les espaces ouverts de valeur paysagère.

Préserver les terres agricoles de l'urbanisation. Cochez les propositions qui vous agrèent.

39 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

11 réponses

Maintenir et restaurer autant que faire se peut les murets soutenant les barres (pour entre autres éviter les ruissellements violents qui dégradent et permettre ainsi un maximum la rétention des eaux pluviales dans les sols

être exigeants sur l'obligation de débroussaillages par les propriétaires

Toutes les propositions vont dans le sens de la préservation de ce paysage humanisé primé par l'Unesco.

Aucun projet d'installation d'exploitation agricole déposé depuis des dizaines d'années !

Nettoyer les sous-bois et refaire les "bancels" : très bien, mais avec quelles main d'oeuvre, ou quel argent ?

Comme il est suggéré dans le Projet : entretenir les bancels, couper les résineux, entretenir les châtaigniers : mais qui paye les particuliers? Le coût est prohibitif!

éviter le surpâturage en sement des graines ou laisser la nature forestière s'établir naturellement

Oui, restaurer les bancels avec la technique : pierre sèche. Bannir les enrochements et le béton.

pour protéger les traversier, limiter drastiquement la présence des sangliers (périodes de chasse, voire inoculation ou même favoriser la présence de loups...)

1/ Eviter d'urbaniser (sauf demeure isolée) le peu qui reste, éviter les ruissellements de routes ou rues asphaltées, autoriser & rétablir les grandes voies d'irrigation.
2/Pour les bancels, faire des suivis des actions individuelles et les encourager, et par défaut prioriser les linéaires qui commandent le bon usage et la protection de parties collectives. Reste la question du financement des coûts de réfections et entretiens.

restaurer les bancels, oui, mais aux frais de qui?
leur éventuelle culture en sera toujours très réduite ne serait-ce qu'en raison du problème de l'eau

maintenir les terres de pâtures pour ovins ou caprins, oui, mais il y a toujours le problème de l'eau
idem pour les espaces ouverts de valeur paysagère

on en revient toujours au problème de l'eau et de la loi européenne inepte qui en limite l'usage; la priorité serait de pouvoir revenir aux usages d'antan : l'eau des ruisseaux peut servir à arroser son potager; mais évidemment , cela dépasse le PADD, nous en sommes conscients

Protéger les milieux sensibles et maintenir la biodiversité :

- préserver les trames vertes et bleues et les couloirs écologiques
- limiter les conflits d'usage au sein des espaces naturels sensibles.

Protéger les milieux sensibles et maintenir la biodiversité. Cochez les propositions qui vous agréent.

34 réponses



Avez-vous d'autre propositions à formuler sur cette branche ?

12 réponses

A vrai dire j'ai la flemme de décrypter la carte avec les trames vertes et bleues. Mais il est évident qu'il ne faut pas autoriser la pâture partout, garder des zones de diversité botanique. J'ai constaté au moins une disparition d'une plante à cause de la pâture.

Cf mes commentaires à la question précédente

entretenir et développer les prises d'eau

aider le recueil des eaux pluviales en vu d'un usage agricole.

Vialas est la seule commune lozérienne à subir l'influence méditerranéenne et doit de ce fait gérer le régime des eaux méditerranéenne: l'alternance entre une période d'extrême abondance et une période d'extrême sècheresse. Les anciens avaient une réponse adaptée à leur situation, en témoignent les centaines de boutades en déshérence de toutes tailles qui truffent les flancs de nos vallées. Notre situation est différente et la technologie a bien évolué pour faire face à ce régime. Restons toutefois ouverts aux solutions simples individuelles ou collectives. A nos imaginations...

exiger sur toute construction nouvelles une reserve d'eau d'un volume déterminé

réhabiliter les sources, nettoyer les rives des déchets (plastiques, mégots...), s'assurer que tous les usagers soient en conformité avec le traitement de leurs eaux usées.

je ne comprend pas trop le sens de ces deux propositions.

Concrètement ?

relancer l'usage des beals pour irriguer les terrain et permettre l'infiltration de l'eau sur de grandes surfaces (prés, châtaigneraies)

OUI! notamment, autour et dans le bourg;
ex. : n'y a-t-il pas conflit de proposer un PKG bâti sur une rare zone où il existe des potagers et vergers arrosables?

toutes ces mesures ont un coût: est-il chiffré?

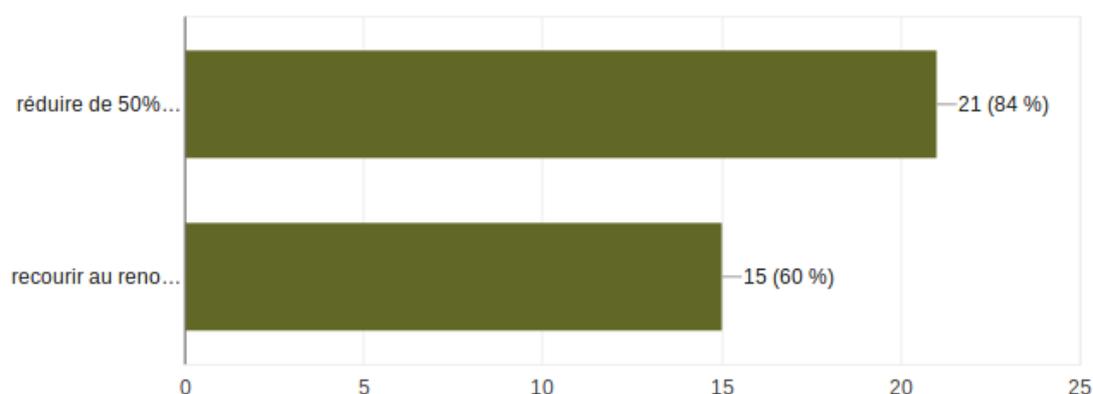
Réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers :

- réduire de 50 % la consommation d'espace par le logement
- recourir au renouvellement urbain.

Réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Cochez les propositions qui vous agréent.

25 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

9 réponses

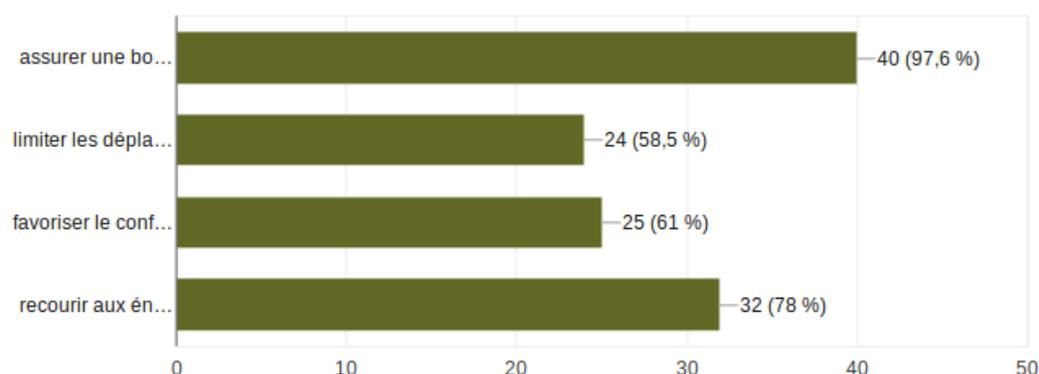
Eviter de construire de grands immeubles sous prétexte de réduire la consommation d'espace
Je suppose que les chiffres avancés reposent sur des débats bien documentés. Quant à recourir au renouvellement urbain, je ne suis pas sûr d'avoir compris. S'agit-il de rénovation du bâti ancien, de renouvellement architectural pour une extension prévisible du bourg?
Faire des zones escarpées une zone de développement de la faune et de la bio diversité comme cela a été brillamment réalisé dans les gorges du Tarn avec le lâcher de Chamois par la fédération de chasse permettant un classement "5 Grands Gibiers" favorable à l'attractivité du tourisme nature.
Tenir les constructions agricoles éloignées des maisons d'habitations
Encore une fois, penser à l'habitat léger qui permet de se loger sans impacts définitifs sur le milieu naturel et notamment de mieux tenir compte de l'écoulement naturel des eaux de ruissellement.
aucune des deux propositions precedentes ne me convient
Qu'appelle-t'on le renouvellement urbain ?
Cette préoccupation législative ou réglementaire a été motivée par les développmts. de grandes villes au détriment de vastes plaines maraichères et céréalières! Cela ne nous concerne pas, tant il ya de quoi reconquérir de l'espace agri. pour des activités fruitières ou pâtures extensives (cf. les surfaces non bâties de la commune du Luech au Mas de la Barque ou au col; de Banette.... Notre seul frein est le surcoût de mitages
la réduction de consommation d'espace ne parait pas prioritaire eu égard à la quantité de celui-ci
le renouvellement " urbain" est envisagé au regard d'un accroissement de population plus qu'incertain; il n'y a pas d'emploi connus ni de certitude de la venue d'une population stable le "réinvestissement" du bourg en mettant en oeuvre des opérations de renouvellement urbain est illusoire: il ne peut s'agir que de réhabilitation de l'ancien aux normes modernes; de même, reconstruire le bâti ruiné des hameaux est méritoire, mais pour qui, et à quel coût?

Préserver les ressources naturelles :

- assurer une bonne gestion de la ressource eau
- limiter les déplacements motorisés
- favoriser le confort passif de l'habitat
- recourir aux énergies renouvelables.

Préserver les ressources naturelles. Cochez les propositions qui vous agréent.

41 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

14 réponses

* le confort passif"? c'est l'isolation?

Entretien des chemins carrossables et sentiers pour accéder aux parcelles boisées notamment en exposition nord de la commune.

Il manque une réelle proposition de développement économique : mise en place de micro Electro Hydraulique et d'un vaste espace pour une centrale de panneaux solaires en dessous des Plos par exemple ... Amener activités nouvelles et revenus pour le village.

Ne pas implanter d'éoliennes ni de champs de panneaux solaires qui défigureraient notre site remarquable.

- En Avignon, la municipalité a mis en place un transport en commun doux. Il s'agit d'un genre de rickshaw, 4 places dans une cabine mue par un cycliste suppléé par un petit système. Les jours de marché ou d'événements festifs ou culturels, ces rickshaws modernes pourraient prendre des gens dans des hameaux et c'est autant de véhicules en moins au bourg (Nojaret, La Planche pour récupérer tout le flanc Castagnols/Figérolles dont les gens se gareraient au parking réaménagés, Polimies...).

- Il y a une contradiction entre l'habitat traditionnel cévenol (petites ouvertures, pas de débords de toit) et l'architecture passive, bioclimatique (larges ouvertures pour faire entrer le soleil en hiver, débords de toit pour l'empêcher de s'inviter en été). Il faut travailler les règles d'urbanisme pour harmoniser l'esthétique architecturale cévenole et les impératifs de l'architecture passive et bioclimatique.

- La filière bois était assez décriée car déclarée "non traditionnelle" à Vialas. Il semblerait que les choses aient évolué et je m'en réjouis. Une grande partie de notre biomasse est constituée de matériaux ligneux. Il s'agit d'une ressource incontournable, de la construction à l'énergie. Reste à identifier les savoir-faire, le talent et la créativité pour l'exploiter de façon raisonnée.

Limiter le déplacement motorisé conduira à l'explosion de la densité de gibier car chassé plus difficilement.

Domage de ne pas trouver quelqu'un qui puisse vous vendre du bois !

Comment limiter les déplacements motorisés?

utilisation pour usage locale

utiliser le bois de coupe du réaménagement des châtaigneraies pour la filière bois déchiqueté

Adhésion de la commune à Enercoop pour ses dépenses d'électricité

La gestion de ressource bois est intéressante, mais très technique et un peu compliquée.

1/ EAU: maîtrise et utilisation des eaux de surface demeurent les facteurs primordiaux de la sauvegarde des paysages (et attraits touristiques), des potentiels de relance d'activités agricoles (élevages, maraichage ou fruits, bois)

Exige; dérogation légale avec le bassin local, et aide à restaurer prises d'eaux choisies et béals.

Contrairement aux actions récentes qui visent à chasser l'eau, et laisser les ruissellements sans danger pour les voiries se faire au détriment de sols abandonnés.

2/ Circul.=Faux pb. : Une Commune vaste avec son réseau de hameaux attractifs implique par nature les déplacements des actifs et parents locaux mais à leurs rythmes et ceux des touristes mais pdt qq. mois. Si on craint la circulation: il suffit de se dispenser de créer des routes à circulation rapide (prévoir seulement des points de stationnement pour les panoramas et des points de croisements ce qui est moins coûteux et va dans le sens de la prévention routière et l'écotourisme)).

3/Amélioration écolo-ecno.des bâtis, les aides seront toujours utiles dans la rénovation du vernaculaire....mais certains recours seront peut être en conflit avec les attentes touristiques (gdes surfaces solaires, hautes éoliennes, ...)

(ressources petites centrales hydrauliques discrètes à voir ; il y a eu projets, il y a expérience PtMtVt)

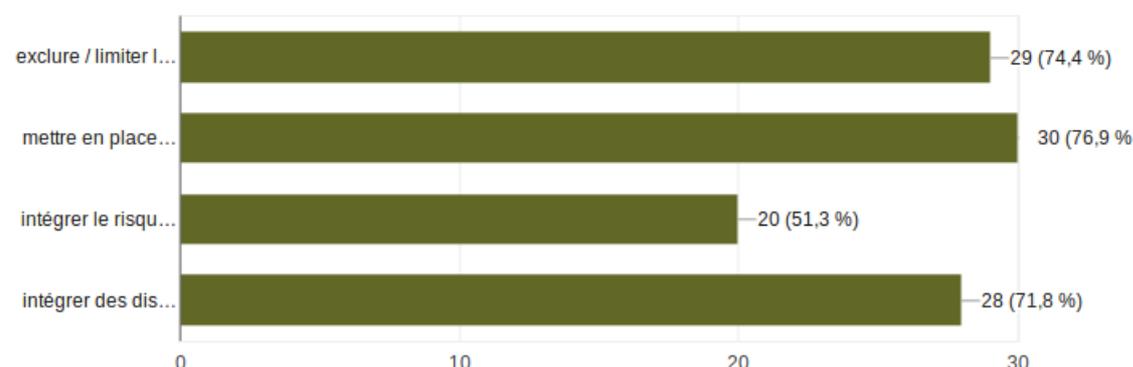
la limitation des déplacements motorisés est illusoire, la possibilité des déplacements piétonniers existe, sans qu'il soit besoin de créer quoi que ce soit

Intégrer la gestion des risque :

- exclure / limiter l'urbanisation dans les zones inondables
- mettre en place des dispositifs de prévention des risques incendie
- intégrer le risque mouvement de terrain
- intégrer des dispositions relatives au pluvial

Intégrer la gestion des risques. Cochez les propositions qui vous agréent.

39 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

10 réponses

Le risque d'inondation sur notre territoire est largement surévalué. On classe trop facilement des parcelles dans des zones inondables. On a parfois l'impression d'un classement fait des techniciens qui ne sont jamais venus sur le territoire et se basent sur de savants calculs de probabilités et non sur la réalité et le bon sens

Une nouvelle fois, couper la pente en restaurant au maximum les barres horizontales qu'avaient construit nos anciens (dégradées entre autres par les sangliers).

Mieux anticiper les conséquences des fortes pluies - augmenter les gabarits des canalisations et autres ouvrages d'évacuation des EP.

Quelle gestion des eaux qui traversent les routes et inondent les terrains en aval ?

Il faut exclure les constructions en zone inondable et anticiper le changement climatique lors de la définition des zones inondables.

- L'exclusion des constructions en zone inondable n'est pas à discuter car la mise en danger du bien individuel appelle toujours une réponse collective pour y faire face.
- La question de la gestion de l'eau a été déjà exprimée. Une réponse uniquement technocratique de la gestion abondance/pénurie n'est pas suffisante ni satisfaisante.

Pour la quatrième question : revoir entièrement le drainage de la rue pavée de la Gendarmerie, dont les écoulements par temps de pluie inondent les maisons voisines.

limiter au bordure des rivières

sur les risques incendies ; responsabiliser les propriétaires en les faisant respecter le débroussaillage sur 50 m.

1 &2/ Ces questions sont déjà prises en compte, reste à être responsable, motiver les prudences, peut être inclure des dispositifs nouveaux, modernes..

3/ nos communes sont bien sensibilisées.

4/Et là on revient au Pb. de la maîtrise des eaux de surface qui procèdent de la cohérence de multiples actions et acteurs.

Coté législatif: appel à la dérogation intelligente pour retenir ce qu'il faut et dissiper les restitutions.

Axe 4: affirmer l'identité rurale de Vialas et mettre en valeur le patrimoine

- mettre en valeur les paysages urbains et maintenir la silhouette regroupée des hameaux
- mettre en valeur le patrimoine bâti
- conforter les trames vertes urbaines

Mettre en valeur les paysages urbains et maintenir la silhouette regroupée des hameaux :

- limiter les extensions et le mitage
- préserver le caractère aggloméré des ensembles bâtis
- respecter les morphologies bâties traditionnelles
- requalifier les entrées de ville
- redonner à voir le paysages

Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

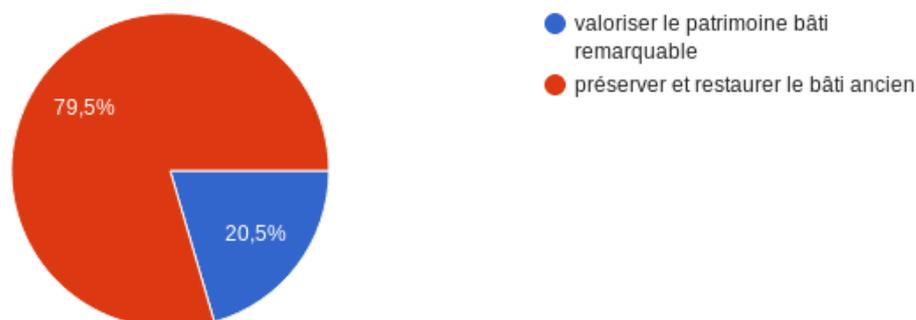
10 réponses

Surtout pas de mitage qui nous fait oublier la nature.
Prévoir des parkings là où ils sont nécessaires y compris dans les hameaux.
La question de la tension entre l'architecture traditionnelle cévenole et les impératifs de l'architecture passive et bioclimatique a déjà été évoquée. Il faut impérativement avoir un débat autour de ce thème.
Les entrées de village, sont une honte visuelle, de part l'incivisme de certains, le dépôt d'épaves, le brulage exagéré en zone habitée et l'absence de zones de parkings. Tout cela étant non sanctionné. Ces mêmes entrées , pour les mêmes causes, seront inéluctablement des zones accidentogènes.
Si je ne mets pas mon approbation à toutes les propositions, c'est que je suis un mauvais exemple avec ma construction au-dessus du hameau de Libourette...et ne veux pas imposer à d'autres ce que je n'ai pas respecté...
améliorer le contenu des permis de construire et mieux étudier leur contenu en fonction des valeurs architecturales locale
on va casser des chalet? on peut participer? si oui, vous fournissez le matériel?
proposer une organisation différente été (valoriser les espaces piétons) /hiver (valoriser les usages des habitants)
1/ OUI mais nuancer les cas ou transférer le coût de desserte. 2/ OUI mais il y aura des cas de gain d'ouverture par dégagement d'une ruine sans valeur patrimoniale. 3/ Morphologie, OUI mais on peut avoir à refaire...dans le style. 4/Entrées: sauf verrues récentes, les entrées sont ce qu'elles sont, préservent leurs caractères agrestes, végétalisées, animées par un éventuel torrent ou ruisseau? Aménager des stationnements sur les routes pour les panorama sur nos hameaux et bourg.
pour mettre en valeur les entrées du village, éviter le béton, laisser un maximum de verdure

Mettre en valeur le patrimoine bâti

Mettre en valeur le patrimoine bâti. Cochez les propositions qui vous agréent.

39 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

6 réponses

Je n'arrive pas à cocher les 2 propositions ci-dessus, rien à refuser.

Les deux propositions se ressemblent et il faut choisir. Disons que l'aide à la restauration du bâti ancien me paraît plus important vu la sociologie des habitants de Vialas.

Démolir l'actuelle mairie...

réaliser les deux projets!!!!!!!

En particulier, respecter la technique pierre sèche dans la restauration des murs de bancels.

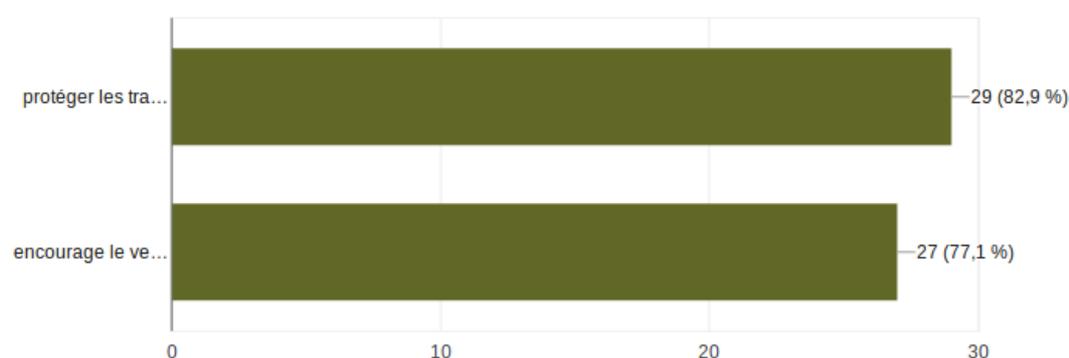
OUI! OUI! sauf si sans valeur et même défigurant: veiller lors des réfections d'éviter des solutions déparantes. SELECTIONNER les architectes et PROJETS collectifs afin de ne pas renouveler les qq. erreurs du passé récent qui ont polluer sans assurer de services durables.

Conforter les trames vertes urbaines

- protéger les trames urbaines vertes significatives
- encourager le verdissement et la nature en ville.

Conforter les trames vertes urbaines. Cochez les propositions qui vous agréent.

35 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

7 réponses

encourager le fleurissement devant les immeubles et le fleurissement du béton ! c'est à dire que certaines plantes et fleurs peuvent s'épanouir devant un pas de porte plantées dans quelques centimètres carré de terre dans une enfractuosité du béton : voir pour cela <http://www.metropolitiques.eu/Sous-le-pave-les-fleurs.html>

L'environnement, naturel et urbain, est très minéral, que la verdure puisse l'agrémenter si les conditions climatiques le permettent.

La nature en ville est un thème intéressant mais peut revêtir des actions contradictoires: le cas le plus courant est d'éliminer les "mauvaises herbes" et de planter de magnifiques spécimens exotiques pour "embellir" nos parcs. Qu'elle est la véritable signification de la nature en ville? Est-ce uniquement l'esthétique allée de magnolias, bouquet d'arbres Judée, ou est-ce aussi la contribution de la "nature ordinaire" à la biodiversité (par exemple en attirant des papillons dans notre village?). Dès lors, les mauvaises, n'en sont plus.

En fait de "trame verte urbaine" à protéger, votre plan montre bien qu'il n'y a en tout et pour tout qu'un arbre isolé et un bosquet dans le centre-bourg ! Dans la logique de ces questions, qui sont bienvenues, il y aurait lieu de planter des arbres sur la place de la Gendarmerie, plutôt que d'y édifier un "belvédère", pas plus vert ni heureux que les potences actuelles...

planter des arbres sur la place de l'ancienne gendarmerie

Lutter contre la pollution lumineuse.

1/OUI pour trames vertes et BLEUES mais après préparations des sous sols du bourg afin d'y canaliser correctement les besoins d'irrigations et protéger les caves des habitants.
OUI pour un concours de village fleuri, NON pour des verdissements sans entretien réguliers (et coûteux)

Axe 5 - Améliorer la qualité de vie : développer les équipements et services publics et organiser les déplacements :

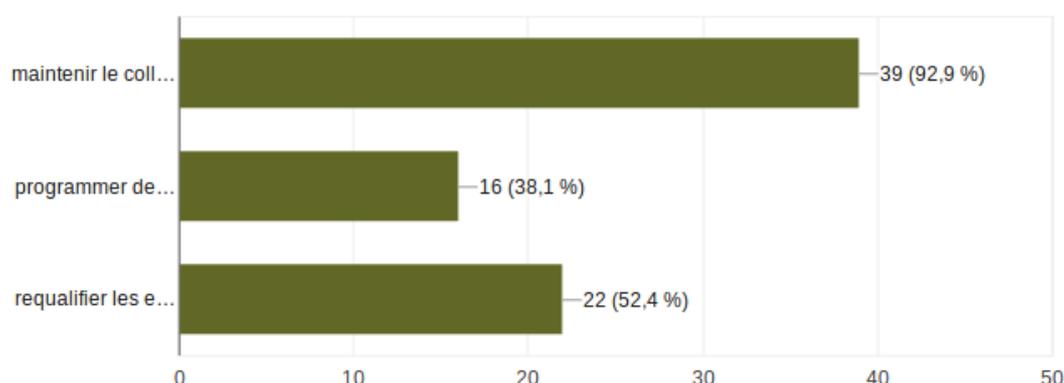
- maintenir / renforcer le niveau d'équipement
- organiser les déplacements
- gérer le stationnement
- revitaliser le village.

Maintenir / renforcer le niveau d'équipement :

- maintenir le collège, la poste, l'école, l'EHPAD
- programmer de nouveaux équipements sportifs
- requalifier les espaces publics.

Maintenir / renforcer le niveau d'équipement. Cochez les propositions qui vous agréent.

42 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

10 réponses

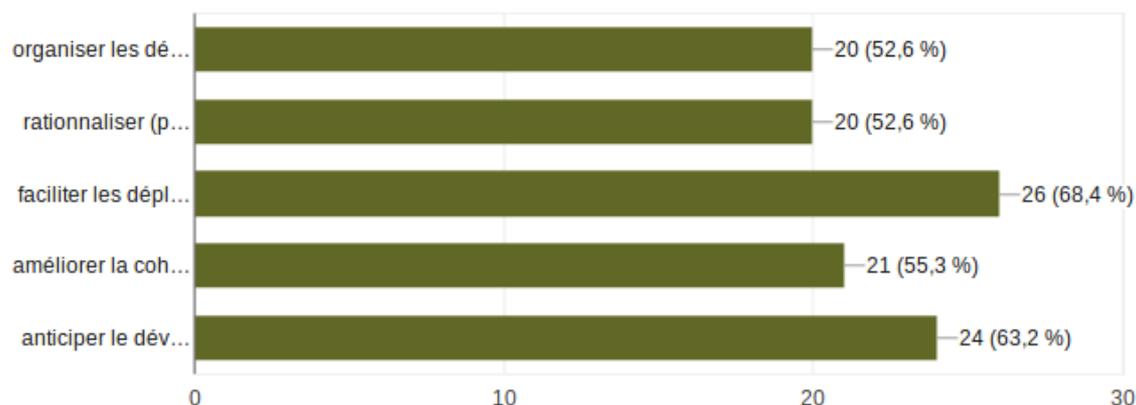
Je ne comprends pas "requalifier les espaces publics"?
Jeux de boule trop bruyants (la nuit!!!!) Des personnes peuvent se reposer pour travailler notamment à l'Ephad, le collège,.....
Tout est lié: commerces, services, équipements. De leurs fréquentations assidues dépend notre survie.
Détruire la mairie, qui est le bâtiment le plus inesthétique de la commune.
parcours course d'orientation permanent dans le village et dans les sites remarquables (carte à disposition à l'office du tourisme)
Continuer à ouvrir l'EHPAD sur le centre bourg.
Le simple maintien en l'état, n'est pas satisfaisant.
Requalifier?
1/ Se concerter avec les enseignants et assoc.; a priori, seul un terrain de foot (et plus) est à reconsidérer, et l'existant à rénover (n'est ce pas du ressort de l'éducation départementale) 2/ que requalifier en espaces publics?? Si ce n'est abattre l'étage supérieur du bâtiment Ecole-Mairie-centre cuiseur pour dégager un site public de panorama....arborer la cour du collège???...je galèche...
il existe déjà des terrains pour les boulistes un terrain de foot serait bienvenu

Organiser les déplacements :

- organiser les déplacements motorisés de manière à alléger leur pression sur la rue Haute
- rationaliser (pour minimaliser) les déplacements motorisés
- faciliter les déplacements doux dans les déplacements inter-quartiers
- améliorer la cohabitation entre véhicules motorisés et déplacements doux
- anticiper le développement des transports en commun.

Organiser les déplacements. Cochez les propositions qui vous agréent.

38 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

13 réponses

La trame de circulation douce en centre-bourg, elle est super!

Habitant route Basse, je me demande comment vous comptez soulager la circulation rue Haute sans "déplacer le problème" sur la route Basse et comment vous allez organiser la liaison routes haute/basse à la sortie vers le Travers

Je pense que les transports en commun dans nos contrées sont un doux rêve... certes cela serait génial d'avoir des bus ou mini bus à disposition de la population, mais j'imagine que cela engendrerait des coûts de fonctionnement énormes.

Prévoir une interconnexion entre rue basse et rue haute côté est de Vialas pour limiter la circulation des camions et des camping car sur la rue haute.

Le thème des transport a déjà été traité

interdire la circulation motorisée (automobiles et motos) depuis la cour du collège jusqu'à la rue haute.
Remarques sur les cheminements en jaune : de la route de la Planche à la rue haute en passant derrière la mairie, ce chemin est privé et non public.
Le parking envisagé au Sud-Est à l'intersection de la route de la Planche et de la rue des Gîtes est situé sur un terrain privé.
Comment pouvez-vous fairer comme s'il s'agissait d'un terrain communal ?

un jeu: que chaque usager essaie de justifier la requalification de la place de gendarmerie, place centrale du village s'il en est, en tant que parking ainsi que trouver non Charlie mais un fondement juridique et une justification à la création sur un terrain privé d'un parking (croisement de la route de la planche et celle de la brune, terrain ayant un propriétaire n'étant pas une personne publique)

voies cyclables ou mieux informer les automobilistes de la cohabitation avec les cyclistes/piétons, co-voiturage

Garantir sur un maximum de rue la largeur d'1m40 nécessaire au passage des fauteuils (mais aussi poussettes, personnes en béquille, etc.)

peut on rediriger le trafic en transit vers la rue basse en recalibrant simplement la route du bas vers le Travers, plutôt qu'en faisant une nouvelle liaison en sortie de village qui va dénaturer le paysage du fait de la forte différence d'altitude à cet endroit ?

1/ Parlons simple: il n'y a que 2 voies Est-Ouest et , une voie Sud(la Planche) qui sont sujettes à traffics (une voie Nord(Libourette) a peu d'usagers))

OUI on peut envisager de protéger les commerces, mais on reportera le PB le jour où il sera possible d'étendre le commerce là où il peut y avoir des possibilité tel au Foiral (et rue piétonne qui monte à la placette)

Tout le reste est PIETONNIER sauf pour enlèvement et chargement des riverains ou des clients.

Les autres cheminements proposés autour de propriétés-zoos ne présentent guère de débouchés ni d'intérêt.

Ce sont les chemins des Gites ou de la Vigne qui sont à valoriser pour leurs ouvertures de loisirs ou randonnées.

2/ Transports en commun: oui pour le covoiturage cordial.

et après, nous manque -t-il une ligne de minibus pour ramassage scolaire, desserte de la gare pour Vialas PtMtVt et plus ??(le Quinsac des familles et des touristes à pieds)

Si les 30Km dans le centre bourg étaient respectés par tous, en période estivale uniquement, les voitures descendant du Pont pourraient être délestées par la route du bas (qui n'est plus la route principale depuis quelques années) et celle qui montent d'Ales par la route du haut.

les projets de déviations de routes et de parkings, outre leur coût faramineux, semblent disproportionné eu égard à la population habituelle et à l'éventuelle affluence de personnes au village autour du 15/8. En dehors de cette petite période, le stationnement est tout à fait possible. il n'est pas certain que les automobilistes apprécient Par ailleurs les cheminements doux inter quartiers n'apportent rien de particulier, si ce n'est de faire passer par des propriétés privées .

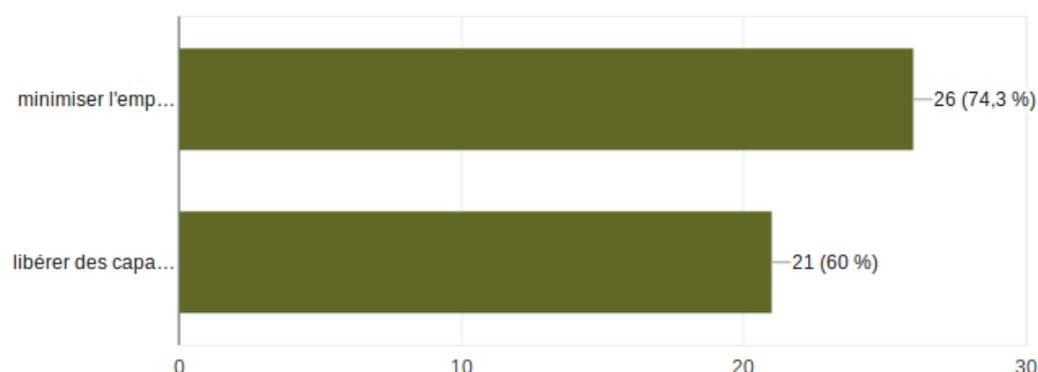
en tout état de cause, rien n'empêchera les gens de prendre leur véhicule, même pour de petites distances

Gérer le stationnement :

- minimiser l'empreinte du stationnement sur l'espace public
- libérer des capacités de stationnement.

Gérer le stationnement. Cochez les propositions qui vous agrément.

35 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

14 réponses

Un parking, OUI !

Si le projet de parking sur la route vers l'EHPAd est celui-là, quid de l'accessibilité des terrains enclavés après les travaux? par exemple le terrain de M. Arias / Schmidt?

Créer des parking aux deux entrées du bourg de Vialas.

C'est une bonne idée de créer des parkings périphériques, qu'il faudrait accompagner d'un système de navette pour amener les gens au centre-bourg

Un emplacement qui pourrait convenir a d'autres projets et qui va être condamné pour l'avenir . (On y verra peut être des véhicules épaves à l'entrée du village encore plus facilement). Encore une fois, une prospective de court vue.

Dieux ce que ce projet est hideux

Ce parking est sans doute utile pour libérer le centre bourg, mais il est hideux

Cet espace de stationnement serait ...horrible! Pour servir trois semaines par an!

pourquoi ne pas remplacer ce projet constituant un verrue gâchant l'aspect du village et le remplacer par un parking dans la cour de l'ancienne école, ce qui trouverait enfin une justification à cette nouvelle verrue qu'est la nouvelle école, bâtiment dont la superficie est totalement justifié par le nombre d'élève, une petite trentaine au dernier recensement

Attention à la "bétonisation". L'objectif doit être MOINS de voitures plus que des zones sacrifiées de manière irrémédiable.

Marquer plus franchement les accès au centre bourg pour les sécuriser et diminuer les vitesses

Bonjour,

Je ne comprends pas l'importance des questions de circulation et de stationnement dans l'ensemble du projet. Un nouveau raccordement route du haut, route du bas et la création de deux parkings pérennes me paraissent en conséquence très excessifs par rapport à la situation du village.

De plus, je suis entièrement d'accord avec les préoccupations qui émanent de ce texte, autour de la défense du patrimoine, de la valorisation du paysage etc, et la création de deux parkings me paraissent en contradiction totale avec cet objectif essentiel pour notre village.

1/la question ne concerne que des périodes de pointe relativement courtes. Cela ne vaut pas le risque de bâtir des dispositifs (durables) pris sur les zones de jardins et vergers qui sont les dernières trames ou entrées agrestes traditionnelles du bourg, et ce , à l'encontre des axes d'orientations prônés !

Recherchons les ressources qui peuvent se louer/s'emprunter pour les mois voulus, afin d'éviter de CONSOMMER 100% d'ESPACE

(cf. objectif -50% d'espace consommé au dépens du sol paysage ou agri.)

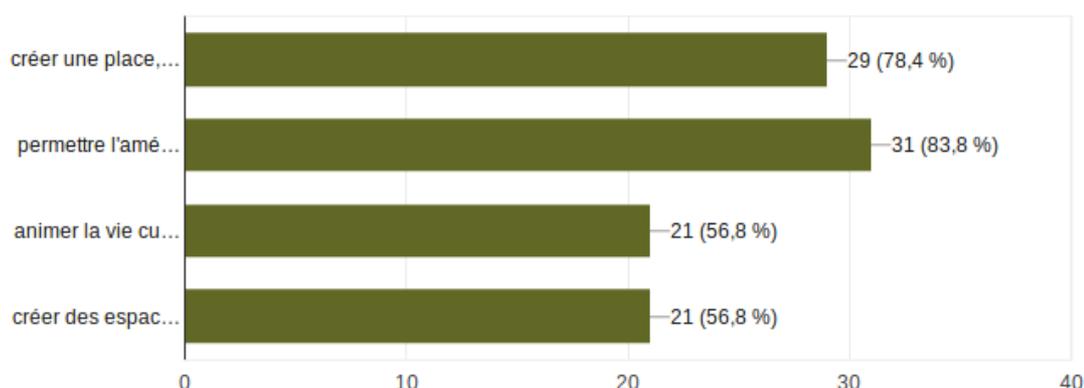
pour une belle approche du bourg, ce parking est une réussite!! nous sommes à la campagne et non en zone urbanisée de type banlieue

Revitaliser le village :

- créer une place, un espace public fédérateur

Revitaliser le village. Cochez les propositions qui vous agrément.

37 réponses



Avez-vous d'autres propositions à formuler sur cette branche ?

12 réponses

Cette place de la Gendarmerie, avec des bancs, des tables, de l'ombrage, une fontaine, on aurait davantage envie d'y rester.

Veiller à ce que les terrasses et espaces public fédérateurs prévus ci dessus ne constituent pas une nuisance pour les riverains.

En Italie du Nord et dans le Sud-Ouest de la France, la place principale est bordée d'arcades. C'est le domaine de la "passagiata", petite promenade à l'ombre après le repas pour prendre l'air et saluer les voisins. Bien sûr, il ne s'agit pas de s'équiper d'arcades mais de créer une atmosphère propice à la "passagiata", à la rencontre, au repos: de l'ombre, des coins avec des bancs, une petite fraîcheur d'une eau courante...

Le seul emplacement dont la destination serait d'être un cœur de bourg c'est la place de la gendarmerie. On est en train la aussi, de condamner cette hypothèse.

Pas de "belvédère" ! Cela rompra la vue du haut du village vers la vallée. Enlevez les potences et plantez des arbres, puisque vous voulez développer la verdure dans le village.

Créer des espaces verts dans le village, je vois mal comment et n'oublions pas que Vialas est en pleine nature : on n'est pas dans une ville loin de la nature! Il suffit de faire trois pas et est au vert!
Quant à l'amer-nagement de terrasses etc..., d'accord, mais où, comment et avec quelle esthétique?

Elever la place centrale du village, parking dessous.
Recentrer le café et restaurant autour de la place.

la place de la gendarmerie étant déjà un espace public fédérateur (fête du 15 août et pétanque) cette proposition est elle pertinente? n'existe-t-il pas déjà des jardins partagés (à coté de la maison du temps libre) ?

Sujets épineux et à mon humble avis pas simple à résoudre.

Les existants ne sont pas extensibles mais ne manquent pas.
Reste à animer et aménager ou protéger.
Les lieux de vie collective sont étroits mais ont le mérite d'être divers. C'est avec les riverains que se feront les animations et atmosphères. Pour l'instant tout s'est rétréci sur 3 commerces qui n'ont pas été privés de monopoliser leur rue et un hôtelier qui détient une belle terrasse . Et c'est déjà acquis et tant mieux.
Pour le futur sont-ils prêts à investir d'autres "terrasses" et créer leur ambiance commerciale saisonnière.
Sans consommateur ni opérateur pour faire revivre Placette ou Foiral ou le Château c'est prématuré. Attendons les meilleurs fortunes et concentrons-nous sur ce qui est facile à décorer ou équiper pour une saison: la rue haute et la place de la gendarmerie, le parvis de la MTL.

On espère que la population sera vraiment associée au projet du bourg. Au plaisir de rencontrer de la chargée de mission.

a priori il s'agit là d'équipements qui existent en partie déjà et surtout de relations humaines.....